ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

#### Abonnements

3 meis 1 an LOT et Départements limitrophes ...... 4 fr. 25 15 fr. 

Les abonnements se paient d'avance Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

#### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont recues au bureau du Journal.

#### Publicité

ANNONCES (la ligne ou son espace)..... 50 cent. RÉCLAMES ( ) 3° page.....

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

Le Parlement en congé. La parole est aux assemblées départementales. — Les Alliés et les Roumains. Une note intéressante de Bucarest. — La situation en Russie. - Les lenteurs de la Conférence, menacent de tourner au désastre en Turquie

Le Parlement est en vacances. Les affaires du pays n'en iront pas plus

La Chambre s'est ajournée au

26 août, le Sénat au 4 septembre. Dès la rentrée, la Chambre s'occupera du traité de Versailles. Le Sénat ne pourra l'examiner qu'après la dé-cision de nos députés. C'est ce qui explique la rentrée plus tardive d Luxembourg.

Cet acte sera le dernier, sans dou-te, des élus de 1914. Ils auraient bien à metre sur pied un budget sérieux. Ils devraient créer les recettes indispensables à l'équilibre des dépenses formidables engagées. Mais on ne peut espérer cet acte d'énergie des candidats de demain. Nos députés ne voudront pas diminuer leur chance de réelection en votant des impôts; ils se borneront à accorder les douzièmes provisoires nécessaires et ils laisseront à la nouvelle Chambre le soin de mettre sur pied un budget clair et so-

En attendant que s'ouvrent à nouveau les Portes du Palais-Bourbon, la parole va être donnée aux Assemblées départementales. Notre confrère du Temps estime que « l'atmosphère des conseils généraux, d'où sont balayés bien des miasmes stagnant ians l'air confine du Palais-Bourbon, est excellente pour apaiser certaines poussées fiévreuses. Venue de tous les points de l'horizon, la pensée de la France s'y réfracte avec une puissance et une clarté que ne connaît pas tou-jours la salle du Palais-Bourbon, sur laquelle des lumières, assez diffuses, tombent à travers des verres un peu opaques. Ainsi le Parlement pourra, des sa rentrée, traiter, avec un sens raffermi, les quelques questions encore en suspens. Le court intermède des conseils généraux aura précédé la finale de son action. Il devra ensuite se séparer pour comparaître devant le suffrage universel, avec lequel il ne faut ni tergiverser ni ruser. »

En théorie,... peut-être! Mais en réalité, combien d'électeurs qui se laisseront encore manœuvrer par les politiciens habiles!...

Le Conseil suprême de la paix con-tinue à envoyer des notes à Bucarest, invitant les Roumains à la modération. On assiste à ce spectacle para-doxal : Les Alliés qui n'ont pu empêcher les Magyars d'attaquer la Roumanie, voudraient aujourd'hui intervenir en arbitres indiscutés. C'est excessif! Les Roumains, par leurs seuls moyens, ont supprimé un danger européen et rendu un signalé service aux puissances occidentales. Pour les remercier, ces puissances ac corderaient leur protection aux Magyars qui ont, naguère, volé, pillé, ravagé les provinces roumaines!

La Roumanie éprouve le besoin de justifier sa conduite aux yeux du monde par une note communiquée à l

On trouve trop dures les nouvelles conditions d'armistice imposées aux Magyars, dit Bucarest, que ne songet-on au passé?

Pendant les deux années que dura l'oc-cupation austro-allemande en Roumanie, dit la note roumaine, les occupants empor-tèrent 2.500.000 tonnes de blé, plusieurs centaines de milliers de têtes de bétail, presque un million de brebis et d'énormes quantités de bois. Les vêtements et les chaussures de la population, la laine, l sucre, les peaux furent emportés égale ment. Des milliers de maisons qui avaien été abandonnées par leurs habitants fuyant devant l'envahisseur furent com-plètement pillées et vidées de tout ce qu'elles

Tout ce butin fut emporté et vendu en Antriche-Hongrie ou en Allemagne. Enfin, toutes les réquisitions opérées par l'armée des empires centraux durent être payées par la Roumanie et les billets de banque émis par les Allemands, pour une valeur totale de 18 milliards circulent encore dans notre pays.

Les fabriques furent entièrement démantelées; leurs machines furent démontées Le matériel ferroviaire, que Mackensen avait également emporté lors de sa retraite, est demeuré en Hongrie par suite des dispositions prises par les Alliés. La Roumanie, qui manquait de bétail, de semences, de machines, acrisales, no put cultiver, de machines agricoles, ne put cultiver qu'une petite partie de ses terres et cet état de choses amena une affreuse crise allmentaire et fit monter le prix de la vie

dans des proportions inouïes. Au moment dela retraite des armées de Mackensen, la Roumanie ne possédait plus que 58 loco-motives sur les 1.200 machines qu'elle avait auparavant.

Ainsi, le matériel demandé par la Roumanie à la Hongrie ne représente, en somme, qu'une très faible partie du montant des dégâts et dommages qui lui furent cau-sés par l'armée des centraux.

Que peut-on répondre à l'exposé qui précède ? L'intervention de la Roumanie, les conditions imposées par cette puissance ne sont-elles pas am-plement justifiées par les actes des

Il est très bien d'être chevaleresque envers les vaincus. La bonté ne consiste pas, cependant, à sacrifier la vic-

time pour seconder le voleur !... Ne poussons pas les concessions jusqu'aux sacrifices imbéciles. Nous ne gagnerions pas la confiance des centraux et nous perdrions celle des puissances qui sont venues à nous à l'heure du danger.

Ce serait un singulier moyen de relever et de fortifier notre patrie!

Toutes les nouvelles qui viennent de Russie représentent la situation intérieure du pays comme s'aggravant de jour en jour. L'abîme n'est pas sans fond. Il viendra un moment où les bolchevistes débordés seront contraints d'abandonner une lutte impos-

Ce sera le moment critique dont le Alliés ou l'Allemagne profiteront pour relever la nation. Les Germains ont sur nous des avantages incontestables: Ils sont aux portes du pays; leurs usines intactes leur permettent de prendre sur nous une avance for-midable ; leurs agents sont déjà en place pour préparer le terrain, etc Mais notre alliance passée et les sympathies des deux peuples nous placent d'autre part en bonne posture si nous savons dès aujourd'hui disputer la partie aux Centraux.

Il faut nous tenir prêts, comme le conseille la Feuille d'Information, à faire parvenir à la Russie épuisée les produits chimiques ou manufacturés : étoffes, chaussures, machines agricoles et industrielles, wagons, locomotives, etc..... dont elle a le plus pressant besoin, et tirer de ce pays dont les richesses naturelles paraissent inépuisables et sont encore faiblement exploitées, les bois, les céréales, les n'aphtes, le charbon, les minerais divers qui abondent dans toutes ses parties. C'est grâce à cet échange, que favorisent la proximité relative de la Russie européenne par la Baltique et la Mer Noire et le cours élevé du franc, que cette malheureuse contrée sortira de l'improductivité à laquelle l'ont condamnée la guerre et surtout la révolution bolchevique, tandis que la France retrouvera en abondance des matières premières dont elle alimentera ses fabriques et ses usines désormais libérées de la production presque exclusivement militaire. L'avenir ouvre à notre industrie et à notre commerce dans la Russie, notre alliée quand même, des perspectives brillantes et illimitées...... A condition répétons-le, de ne pas nous laisser distancer, dès aujourd'hui, par l'Allemagne....

Questions autrichiennes, questions balkaniques, questions ottomanes,... tout cela est encore en suspens dix mois après l'armistice! On voit les complications qui en résultent par les incidents hongrois. Mais les lenteurs de la Conférence menacent de tourner au désastre en ce qui concerne l'Asi

Il n'y a plus aucun gouvernement écouté à Constantinople. Les nouvelles d'Orient nous parlent de soulèvements dans les diverses provinces de la Turquie, dont le résultat le plus clair est de grouper les mécontents contre l'Entente.

Si le pouvoir du Sultan est inexis-tant, le Comité Union et Progrès a conservé une certaine autorité en Asie Il en profite pour travailler au profit

de l'Allemagne. Le gouverneur de l'Anatolie Mous-tafa Kémal pacha affiche une complète indépendance. Il déclare que Constantinople a vendu la patrie aux Alliés et il parvient ainsi à grouper autour de lui la majorité de la population qui se croit trahie. Secondé par les chefs des provinces voisines, Kémal pacha prétend refaire « l'unité morale », c'est-à-dire reprendre le massacre des chrétiens. La situation en Arménie, devient particulièrement

critique !... L'Amérique, qui a sa part de respon'sabilité dans cette situation, avait manifesté son intention de placer cette province sous son protectorat. Le autres Alliés se sont inclinés, mais la M. Wilson estimant sans doute, que l'ancien chef communiste et ses com- voiture une incidence qui permet à ciens et d'administrateurs bénévoles, l'heure n'est pas venue de faire adop- pagnons ont été transférés, hier, à la l'« aviette » de quitter le sol sans il n'en est pas moins vrai que les prol'heure n'est pas venue de faire adop-ter le mandat arménien par les Etats-

Attendra-t-on que les massacrés aient anéanti une population déjà particulièrement éprouvée.

L'Angleterre qui a eu l'imprudence de créer un pan-arabisme dangereux pour écarter certaines interventions des Alliés, pourrait bien être, elle aussi, victime d'une politique impruden-

Quoi qu'il en soit « si les Etats Eu-ropéen's, comme l'écrit Gauvain des Débats, ne se persuadent point que leurs intérêts en Asie Mineure sont solidaires et qu'ils doivent avant tout se préoccuper de les défendre en commun contre les ennemis séculaires de la civilisation chrétienne et européenne, ils courent à leur perte. En cette affaire encore la morale concorde avec la politique. Les « malins » prétendent le contraire. Mais ces gens-là, qui dédaignent si fort la morale, sont la peste du genre humain. On le voit assez depuis 1914. Va-t-on leur laisser le champ libre en Asie? »

# INFORMATIONS

Le change

Le « Times » annonce que dans le ourant du mois prochain une réunion le banquiers aura lieu à Paris afin de discuter la question de la régularisa-tion du taux de change. Les représentants des principales banques des pays neutres ont été invités à assister à cette conférence ; ils ont donné à entendre qu'ils se rendraient à cette invitation.

### Le jour du Souvenir

L'Union des Grandes Associations françaises se propose de susciter dans toutes les communes de France, le 2 novembre prochain, une cérémonie du souvenir et de la reconnaissance. Quinze cent mille diplômes sont préparés pour être remis solennellement ce jour-là aux familles des morts et aux orphelins de la guerre, qu'entourent d'une affection particulière les enfants de toutes les écoles. L'Union des Grandes Association's fait appel au public pour réaliser ce vœu des trente-six mille communes françaises. Une souscription publique est ouverte. Les souscriptions sont reçues à tous les guichets de la Banque de France à Paris et en province, ainsi que dans toutes les agences et succursales du Crédit Lyonnais, de la Société Générale et du Comptoir National d'Escomte à Paris et en province.

#### La vente des stocks américains

M. Noulens a recu mercredi, dans son bureau, les principaux représentants du commerce de détail qui sera admis à vendre les stocks américains achetés par l'Etat.

Toutes les denrées faisant partie de ces stocks ne pourront être vendus au public au-dessus d'un prix qui sera fixé par l'administration du ravitaillement.

#### L'équipage du « Bremen » ressuscité

La « Vossische Zeitung » annonce que l'équipage du fameux sous-marin commercial allemand « Bremen », qui avait été considéré comme perdu, vient, sans avertissement préalable, de rentrer en Allemagne.

Les Anglais, après avoir capturé le « Bremen », surent, pendant trois ans, garder l'équipage de ce batiment absolument isolé du monde, masquant

ainsi la disparition du sous-marin. Le journal ajoute qu'il fut toujours impossible d'obtenir dans les milieux les mieux renseignés, des informations précises sur le sort du « Bre-

#### Les cheminots italiens contre les huit heures

M. Nitti a recu des télégrammes de cheminots de diverses gares s'associant à la proposition de ceux de Lecce « de prolonger les heures de travail pour contribuer à l'augmentation de la production nationale ».

#### Bela-Kuhn à la prison de Vienne

En raison de l'attitude hostile de la population, qui ne cessait de protester contre le séjour de Bela-Kuhn et les autres Alliés se sont inclinés, mais la autres commissaires du peuple hon-protection américaine se fait attendre, grois, à Dresendorf, près de Vienne,

maison pénitentiaire de Vienne. On affirme qu'ils seront livrés à la Hon-

#### La débâcle hongroise

D'après les déclarations des officiers hongrois qui ont été faits prisonniers, it résulte qu'à Szolnok seulement, les Magyars avaient concentré quatre divisions avec plus de 200 pièces d'ar-tillerie, dont 60 de gros calibre.

L'effectif total sur tout le front

s'élevait à sept divisions, avec environ 400 canons et plusieurs détachements de cavalerie.

Ces chiffres coincident exactement avec les informations obtenues antérieurement par le service d'informa-tion de l'armée roumaine avant même le commencement de l'offensive.

A l'occasion de la défaite de l'armée rouge magyare dans la région de Szolnok, le commandant de la 1re division hongroise de Miakolez avait reçu un télégramme par lequel le commandant de l'armée rouge donnait les informations suivantes:

A Szolnok, les divisions 5 et 6 sont complètement détruites. Notre retraite est coupée. Une énorme quantité de matériel de guerre est restée entre les mains de l'ennemi. Les troupes sont complètement démoralisées. Pour parer à toute éventualité, on at-tire l'attention de la première division sur l'éventuelle nécessité qui pourrait n'aître d'ordonner la retraite des corps de troupes que vous com-

### La retraite de Koltchak

Selon certains rapports recus aux Etats-Unis, le mouvement de l'amiral sérieuses difficultés. Les troupes bolchevistes, où l'on compte de nombreux Allemands qui se réfugièrent en Russie lors de la signature de l'armistice, exerceraient une forte pression sur Omsk, que l'on songerait à évacuer.

On croit que le président Wilson se propose d'attirer l'attention du Congrès sur le danger bolcheviste en Sibérie.

#### La Roumanie demande un Plébiscite

L'opinion roumaine ne voulant pas considérer, comme définitive la décision de la conférence relative à la délimination du Banat, on annonce que le cabinet de Belgrade a l'intention de demander à la conférence que cette question soit résolue par un plébiscite dans tout le Banat.

### En Turquie

Le général Halil Pacha commandant de la 6e armée, membre du Comité unioniste, qui était détenu à la prison du ministère de la guerre à la suite d'intrigues politiques, s'est évadé avec un autre chef de la propagande unioniste, Kutcheik Bey. Ils ont passé en Asie pour y rejoindre Moustapha Kalmal à Zeroum. Le général Halil Pacha est l'oncle d'Enver

#### Un détachement espagnol anéanti au Maroc

Un détachement de trente soldats indigènes espagnols, allant opérer la relève du blockhaus de Souk Ouedras, le 8 août, a été attaqué et tué jusqu'au dernier homme. Le poste de Bouichan, sur la route de Tanger à Larache, est attaqué tous les soirs depuis le 6 août.

#### L'homme qui vole sans moteur

Samedi de bonne heure, dit le Journal », dans le secret le plus absolu, un de nos champions cyclistes bien connus, Gabriel Poulain, a essayé et réussi à quitter le sol avec un appareil volant sans moteur.
C'est sur le boulevard Victor, le

long des fortifications, non loin d'ailleurs du champ d'aviation d'Issy-les-Moulineaux, que Gabriel Poulain a fait ses essais.

Il s'est servi — ceci est à noter d'une bicyclette ordinaire, munie d'une voiture dont la disposition est telle que la machine étant mise en marche au moven des pédales, n'offre que très peu de résistance à l'avancement.

La vitesse nécessaire à permettre la sustentation de tout l'appareil, l'homme compris, environ 84 kilos, étant atteinte, Poulain, au moyen d'un dispositif spécial, donne à cette difficulté.

Les témoins de l'expérience la vi-rent s'élever à un mêtre environ et franchir sur sa lancée douze mètres en l'air, pour revenir se poser très

# Place, honneur aux mercantis!

« Que personne n'entre, pas même les journalistes », s'écria le syndiccher des crémiers parisiens, au moment où un de nos confrères du Matin, pénétrait aux Halles. Notre confrère pénétra quand même: les crémiers l'assommèrent.

Triste perspective, pour l'avenir, ô journalistes curieux, toujours en quête de renseignements pour garnir les colonnes du journal!

Oui, triste perspective pour les reporters auxquels, ô ironie, on fait des reproches quand dans leur journal ne sont pas mentionnés tels ou tels accidents, incidents, tumultes, crimes, vols, actes de mercantilis-

Que faire alors? Vous allez sur place, on vous assomme; vous n'y allez pas, on vous enguirlande de repro-

Cesjours derniers, un de nos bons amis cadurciens nous disait très aimablement, du reste: «Tu n'es pas venu à la réunion que j'avais organisée. Tu as eu tort, tu as manqué à ton devoir.»

Nous répliquames : « Cher ami, tu ne m'as pas fait l'honneur de m'inviter à cette réunion. » Ce à quoi, très digne, il répondit : « Tu n'as pas besoin d'invitation. Tu n'avais qu'à

Le métier tend à devenir difficile, pénible, dangereux. Aussi bien les journalistes dont la place, d'habitude, était réservée au bon endroit de la mêlée, n'auront plus qu'une chose à faire, rester devant la porte, attendre la fin de la mèlée. La prudence étant la mère de la sûreté, nous avons bien envie de n'être plus aussi curieux, aussi indiscret que par le passé.

Il vaut mieux être traité de rossard, de « fignant » que d'être assommé. Donc, notre malheureux confrère Croizé, du *Matin* a reçu la forte pile il a éprouvé la poigne solide de mercantis, furieux de voir que leurs méfaits commerciaux étaient signalés, stigmatisés dans les journaux.

Les mercantis de la crême l'ont dit bien haut: « Ce sont les journaux qui, par leurs campagnes, ont monté le public contre la vie chère. Sus aux journaux, sus aux journalistes. » Charmants mercantis, vous êtes, vous serez toujours les mêmes; votre

Tout récemment, l'un deux qu'un tribunal de notre région venait de « saler » au sujet de quelques milliers de kilos de denrées passées en fraude, nous déclarait : « Sans cette crapule (sic), de votre confrère un tel, on n'y voyait que du bleu et je faisais une

mentalité ne changera pas.

riche affaire.....»

Ce mercanti n'avait pas trouvé chez lui, comme d'autres, de protecteur pour le sauver, pour le tirer

La « crapule » ce n'était pas lui, le voleur ; c'était celui qui l'avait signalé. Les malfaiteurs, ce sont ceux qui dévoilent, font éclater les scandales, aux dires des barbotteurs, des pro-

Les mercantis crémiers, comme tous leurs confrères en mercantilisme pensent et parlent ainsi : bien mieux, ils se font les justiciers des journalistes, ces malandrins qui dénoncent leurs méfaits, dans l'intérêt du public.

- « Ah! ça, est-ce qu'il n'aura pas bientôt fini avec ses histoires de wagons », disait-on quelque part, autour d'une table; « avec ce système là, le commerce (sic) n'est plus possible. »

Pour un peu, le petit groupe aurait pu ajouter : « Nous, honnêtes gens, nous sommes des victimes. » Le petit groupe comptant sur l'autorité de chers amis, s'est contenté de dire: Qu'ils gueulent, on ne nous dira

Et c'est vrai : demain, les mercantis furieux de voir leur malhonnêteté dévoilée, feront comme les crémiers parisiens: ils casseront la figure aux journalistes. Ce n'est pas fait encore. Mais avec la protection des porte-valises de puissants politi-

fiteurs du négoce frauduleux peuvent tout se permettre. Ils se sont permis de tromper, de voler le public, et cela impunément. Ils peuvent bien se permettre de se faire les poings sur ceux qui prennent la défense du

public trompé, volé.
« Que personne n'entre aux Halles, pas même les journalistes » hurlait e mercanti-syndic-chef des crémiers parisiens: « défense de donner un renseignement quelconque aux journalistes qui signalent, à Cahors, des faits scandaleux de gabegie, sur les farines, les avoines, les sons; quiconque sera surpris à donner des renseignements à ces journalistes sera frappé. Il est recommandé au personnel intéressé d'établir une surveillance à cet effet. »

Et cette triste surveillance était faite... Triste métier!

Les mercantis, grâce aux pièces de cent sous, auront le plus souvent raison. Qu'on nous prouve le contraire, à Cahors, dans le Lot!

L.B.

#### British haiter > A Controlling Votes de nos sénateurs

Sur l'ensemble du projet de loi, adopté par la Cambre des députés, adopté avec modifications par le Sénat, modifié par la Chambre, portant fixation du budget ordinaire des services civils de l'exercice 1919:

MM. Rey et Loubet ont voté: pour. Le Sénat a adopté par 215 voix.

## Votes de nos députés

Sur l'ensemble du projet de loi, modifié par le Sénat portant fixation du budget ordinaire des services civils de l'année 1919 :

MM. de Monzie et Bécays ont voté:

La Chambre a adopté par 449 voix.

# Légion d'honneur

Nous relevons à l'Officiel du 13 août, la nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur de notre compatriote M. Bouat.

« Bouat (Armand), directeur de l'office technique de ravitaillement : au cours de sa longue carrière commerciale, n'a cessé de préconiser l'organisation, dans les pays de production, des groupements de pro-ducteurs pour l'écoulement direct des produits agricoles sur les différents centres de consommation de France et de l'étranger, assurant ainsi aux agriculteurs français de nombreux débouchés nouveaux. A mis gratuitement, dès la mobilisation, tout son temps et toute son activité au service du pays auquel il a rendu de signalés services dans l'étude des questions techniques et la préparation des mesures prises pour assurer la répartition des produits agricoles aux armées et dans la population; 26 ans de pratique.»

Nos félicitations au nouveau légion-

## Médailles militaires

Les décorations posthumes dans l'ordre de la médaille militaire sont attribuées aux sous-officiers et soldats du 207° dont les noms suivent :

Erouart (Louis-Henri), soldat (active) à la 9° compagnie du 7° rég. d'infanterie : soldat d'élite. A été tué par une bombe ennemie au moment où, à coups de grenades, il refoulait une patrouille ennemie. A Escalas (Jean-Marie), soldat (réserve) à

la 2º compagnie de mitrailleuses du 7º rég. d'infanterie : très bon soldat, plein de courage et de discipline. Grièvement blessé devant Verdun, est mort des suites de ses blessures, le 28 juin 1916, à Dugny (Meu-

Ensargueix (François), soldat (réserve) à la 11º compagnie du 7º rég. d'infanterie : soldat courageux et dévoué, le 30 avril 1917, est monté avec le plus grand sangfroid à l'assaut d'une position ennemie. A été tué au cours de l'aitaque. A été cité.

Escarrie (Abel), soldat à la 5e compagnie du 7º rég. d'infanterie : très bon sollat, énergique et dévoué. A trouvé une mort glorieuse, au cours des combats en Argonne, le 11 août 1915, à St-Hubert-Marie-Thérèse. A été cité.

### Citation à la Division

Nous relevons avec plaisir la citation suivante dont vient d'être l'objet notre vaillant compatriote M. René Fusil actuellement capitaine à l'étatmajor des troupes françaises du Levant à Beyrouth.

« Très belle attitude le 22 août 1914, au combat de Bertrix; a ramené d'un seul élan sa section sous un feu violent de mitrailleuses ».

Nos bien vives félicitations au vaillant capitaine.

COMPANY TO SERVICE OF THE SERVICE OF

placement de Mlle Revel, déleguée. M. Nécod, agrégé de philosophie est nommé en remplacement de M. Sauret, délégué.

M. Gobé, chargé de cours d'histoire, délégué au lycée avant la guerre, est nommé à titre définitif.

#### Compatriote

M. Philippe Delmas, ancien élève dulycée Gambetta, démobilisé, ancien admissible à l'agrégation est nommé professeur d'allemand au Collège d'Auxerre.

M. Delmas est le fils du maire de St-Cirq-Lapopie. Nos félicitations.

#### Ecole Polytechnique

Parmi les candidats reçus au concours de l'Ecole Polytechnique nous relevons avec plaisir le nom de notre jeune compatriote, Marcel Bouysset, qui a été reçu avec le numéro 45. Nos bien vives félicitations.

#### Enseignement secondaire

M. Ligeret, professeur de première au collège Champollion est nommé au collège de Lodève.

M. Léopold, délégué au collège de Treignac, est délégué pour l'enseignement de l'Anglais au collège de

#### Enseignement

M. Voquolos, instituteur adjoint à l'école primaire supérieure de Châlons-sur-Marne, possesseur de la première partie du Certificat d'aptitude au professorat des écoles normales et des écoles primaires supérieures, est délégué pendant l'année 1919-1920 dans les mêmes fonctions (lettres) à l'école primaire supérieure de Saint-Céré, en remplacement de M. Ladieu, appelé à d'autres fonctions.

#### Gendarmerie

Sont nommés gendarmes et affectés à la 17e légion, les gendarmes auxiliaires, Dumartin, Poncy et Broca.

## La taxe du pain Arrêté préfectoral

Le Prêfet du Lot, Chevalier de la Légion d'honneur,

Vu la loi du 10 fevrier 1918: Vu les décrets des 30 novembre 1917, 22 juillet 1918 et du 1er juillet

Vu l'avis exprimé par le conseil de direction du bureau permanent des céréales dans sa réunion du 11 août

#### ARRETE:

Art. 1er. — A dater du 18 août 1919, le pain ne pourra être vendu à un prix supérieur à 0 fr. 55 le kilogramme, dans toutes les communes du département.

Les maires ne pourront fixer une taxe supérieure à 0 fr. 55 qu'après décision préfectorale.

Art. 2. - Les boulangers seront rigoureusement tenus, sans même que l'acheteur en fasse la demande, de passer tous les pains sur la balance et de faire l'appoint si c'est néces-

Même dans le cas où le pain sera porté à domicile, les boulangers de la ville comme ceux de la campagne, seront obligés de se conformer aux prescriptions ci-dessus en ce qui concerne le poids.

Le prix des petits pains et pains de luxe n'atteignant pas un kilogramme sera fixé - suivant les usages locaux - par arrêtés de MM. les Maires.

Art. 3. - Sont abrogées en ce qu'elles ont de contraire au présent arrêté, toutes les dispositions de l'arrété du 26 août 1918.

Art. 4. — Les infractions au présent seront punies des peines édictées par la loi dû 10 février 1918.

Art. 5. - MM. les sous-préfets, maires, commandant de gendarmerie, commissaires de police, gardeschampêtres, sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au Recueil des Actes Administratifs, publié et affiché dans toutes les communes du département.

Fait à Cahors, le 13 août 1919.

Le Préfet, Jean GRILLON.

### Mairie de Cahors

Le Conseil municipal de la ville de Ca-hors se réunira à l'Hôtel-de-ville le samedi 16 août courant à 8 heures du soir. Ordre du jour :

Plantation d'arbres sur les chemins vicinaux et de grande communication. Avis. Demande d'achat de terrain par M. Bénestèbe.

Demande de relèvement d'indemnité par la compagnie des sapeurs-pompiers. Pour les paysans des régions dévastées. Demande de subvention.

Surveillance dans les écoles communa-Demande d'augmentation d'indem-

Demande de bourse au lycée de Toulouse par M. Capmas Jean-Marie.

Demande d'indemnité de vie chère par

les employés municipaux retraités. Demande d'indemnité de vie chère par les cantonniers des chemins vicinaux. Chambre de commerce. Demande de

Entretien du bac de Larroque. Demande de contribution de la commune de Cahors. Demande d'augmentation de traitement par M. Miquel vétérinaire

Demande de renouvellement du bail du théâtre. Comptes administratifs et budgets supplémentaires de la ville, du collège de filles, de l'hospice, des bureaux de bienfai-

sance et d'assistance. Affaires diverses. - Rapports des com-

#### A St-Barthélemy

On nous prie d'insérer :

En l'honneur de la solennité du 15 août à 11 heures en l'église St-Barthélémy, l'artiste de talent M. Montbors, de l'opéra de Monte-Carlo, se fera entendre dans le « Sancta Maria » de Faure.

#### Office de Placement

L'Officiel publie la liste des offices publics de placement au 1er août 1919 dans les départements.

Il mentionne deux bureaux dans le Lot, à Cahors: office départemental à la Pré-fecture; directeur, M. Cazes, chef des services annexes: Bureau municipal, à la bourse du travail.

#### Accidents

Lundi dernier, un sous-chef d'équipe de la Compagnie d'Orléans, M Pierre Heilhes, 52 ans, soulevait avec deux autres employés un long rail pour le lancer à une certaine distance, quand la pièce de fer ayant glissé lui tomba sur le pied gauche.

Cet accident entraîne une incapacité de travail de trois semaines en-

Mercredi soir, un camionneur, M. Miquel, est tombé du camion sur lequel il était monté pour décharger

Dans sa chute, il s'est démis une épaule. Cet accident entraînera une incapacité de plusieurs semaines de travail.

### Situation agricole

L'Officiel publie les renseignements suivants sur la situation agricole dans le

La moisson est commencée depuis la deuxième semaine de juillet et se continue par un temps favorable.

Elle se prolongera jusqu'en août en rai-son des difficultés de récolte causées par La rentrée des foins s'est faite pénible-

fournis. Les plantes sarclées, pommes de terre, betteraves, maïs, haricots, tabacs, ont bon aspect, les pluies ayant été assez bien réparties. La vigne a égalément bonne

ment. Les regains sont courts et peu

#### Les demi-tarifs sur les chemins de fer

Au cours de la guerre, les Compagnies de chemins de fer avaient consenti la réduction du demi-tarif et même du quart de tarif pour les personnes indigentes, en faveur des familles qui désiraient aller visiter, dans les hôpitaux où ils étaient soignés, les militaires malades ou bles-

Les Compagnies de chemins de fer ont décidé que dès la publication du décret de cessation des hostilités, les parents indigents des militaires ou marins gravement malades en traitement dans un hôpital pourront seuls bénéficier du demi-tarif.

### La démobilisation

Comme suite à l'ordre particulier de démobilisation numéro 6, relatif aux militaires des classes 1913, 1914, 1915, ainsi qu'à ceux rattachés à ces classes en vertu de majorations, et qui a été publiée le 8 août, on communique les dispositions complémentaires suivantes:

Continueront à rester en vigueur pour les 9e et 10e échelons : A. Les dispositions générales du paragraphe 11 de l'ordre particulier numéro 4 du 2 juillet en ce qui concerne l'échelonnement des départs dans chaque classe; B. Les dispositions complémentaires de l'ordre particulier précité, en ce qui concerne la mise en route des militaires en service sur les théâtres d'opérations extérieurs, l'utilisation des trains de permissionnaires pour les mouvements du erritoire et l'attribution des permis-

sions de détente. Les militaires appartenant au 9e échelon et actuellement en permission, ne rejoindront pas leur unité à la fin de leur permission. Ils seront dirigés sur leur dépôt démobilisateur où ils seront placés en subsistance en attendant leur démobilisation. Une mesure analogue sera prise pour les militaires appartenant au 10º échelon, à partir du 1er septembre.

### Le pécule des disparus

Une récente circulaire de M. Abrami, sous-secrétaire d'Etat de l'administration de la guerre, fixe les conditions dans lesquelles les ayantsdroit des militaires disparus, pour lesquels il n'a été établi ni acte de décès, ni jugement déclaratif de décès, peuvent obtenir les allocations auxquelles ils auraient droit si le décès

était officiellement constaté. Les ayants-droit des militaires disparus, qui désirent recevoir le pécule de 4.000 francs, sans attendre la constatation officielle de décès, adressent une demande au maire de leur domicile où de leur résidence, ils y joignent les renseignements qu'ils possèdent de nature à faire présumer la mort de leur ayant cause. Ces demandes, instruites par le maire, sont examinées par le Conseil d'administration du dépôt qui établit en faveur des bénéficiaires les ordres de paye-

### Congrès de sténographie

Le 14° Congrès de l'Union Sténographique de France s'est tenu à Agen : la distribution solennelle des prix aux lauréats du Congrès a été présidée par le maire d'Agen. Dans la liste des lauréats, nous re-

levons les noms suivants: Sténographie: 90 mots: Melle Cat

de Cahors avec le numéro 5; Sténographie : 50 mots : Melle Couvba, de Cahors, avec le numéro 3.

#### UNION AMICALE des démobilisés des armées

des cantons de Cahors Dans son Assemblée générale mensuelle du 11 août 1919, l'Union Amicale des démobilisés des armées des cantons de Cahors a décidé de porter à la connaissan-ce des camarades démobilisés en instance

de réforme les renseignements ci-après : « Les démobilisés en instance de réforme ont droit: « 1º à une indemnité journalière de 1,70 « payable par trimestre échu (s'adresser « au Sous-Intendant militaire, chef du

service des pensions à Toulouse).
« 2º aux allocations militaires intégracles jusqu'au 15 novembre 1919 ou à l'allocation forfaitaire (s'adresser au

chef du service des allocations à la Préfecture du Lot). Les réunions de l'U. A. D. A. étant trop espacées, il est créé, à partir du mois de septembre prochain, une réunion supplé-mentaire mensuelle qui est fixée au premier samedi après le 10 (jour de la petite foire de Cahors) à 8 h. 30 du soir.

Les camarades sont invités à venir nombreux à la prochaine réunion générale fixée au dimanche 7 septembre prochain à 3 heures du soir, dans une salles de la

Ordre du jour : Elaboration d'un programme électoral ; questions diverses.

Il est rappelé aux camarades que toute proposition à soumettre à l'Assemblée générale doit être adressée, par écrit, quelques jours avant la réunion, au camarade Priolo, secrétaire général, Bazar de la promenade à Cahors.

En particulier, pour la question impor-tante de l'élaboration d'un programme électoral, les camarades sont priés d'envoyer leurs propositions avant le 1° septembre prochain.

Le Président, J. ILBERT.

#### La classe 1920

Pour répondre aux légitimes préoccupaions des jeunes gens de la classe 1920 qui demandent à être fixés sur leur sort,

oici quelques précisions : 1º Que dans l'étude qu'il a faite de l'organisation militaire le gouvernement n'envi-sage pas l'appel de la classe 1920; 2º Que dans tous les cas, d'après le texte même de la loi qui a décidé que la classe 20 serait révisée, cette classe ne pourra être appelée qu'après le vote d'une nouvelle loi. Nous sommes en mesure d'annoncer qu'à aucun moment le dépôt de cette loi n'a été envi-

sagé par le gouvernement. Dans ces conditions, et étant donné que nous sommes à 45 jours du 1er octobre, on doit logiquement conclure que la classe 20 ne sera pas appelée à cette date.

#### Cazals

Réunion des anciens combattants. Dimanche dernier les démobilisés des armées se sont réunis à la Mairie, et ont adhéré en principe à la formation d'une Société locale d'anciens combattants de la grande guerre.

Brièvement et avec clarié, M. Cassot a exposé les grandes lignes de la Société naissante : perpétuer le souvenir des en-fants de Cazals morts pour la Patrie, grouper les combattants et maintenir entre eux la camaraderie qui existait au front, défendre enfin les intérèts de tous et les justes revendications de chacun.

Après un cordial échange d'observations au sujet des statuts à adopter, et au sujet de l'affiliation, tous les démobilisés présents ont donné leur adhésion, et un bureau provisoire a été aussitôt désigné pour l'élaboration des statuts

La prochaine réunion générale constitutive à été fixée à dimanche prochain 17 août, à 16 heures.

### Présence indispensable.

M. Pons, forgeron et propriétaire à Sauliac, avait édifié sa gerbière, à proximité de la maison Vialette, sur la route de Conduché à Marcilhac.

Sauliac

Or, une de ces nuits, la gerbière prit feu, et malgré la promptitude des secours, on ne put sauver que quelques gerbes. On croit ici à la malveillance, et une en quête est ouverte.

### Puy-l'Evêque

Courses de bicyclettes. - Voici les résul-Locale: 1 Rouquet, 2 Molinié, 3 Marex. Cantonale: 1 Lacoste, 2 Rouquet, 3 Ri-

monteil. Internationale: 1 Lacoste, 2 Rouquet, 3 Molinié, 4 Rimonteil.

Vitesse: 1 Lacoste, 2 Rouquet, 3 Duphil. Consolation: 1 Rimonteil, 2 Marex, 3 Molinié.

### Figeac

\* La Mairie de Figeac invite les propriétaires qui ont battu leur blé, seigle et avoine, à faire au plus tôt à la Mairie une déclaration des quantités battues.

Probité. - N. Pinquié, garde-champêtre, a trouvé à Londieu, près du Pont du che-min de fer, un colis qui avait dû tomber du train. Il s'est empressé de le remettre à M. le Commissaire de Police qui a fait des démarches auprès de la Compagnie

Félicitations à M. Pinquié.

Association d'officiers. — Lundi soir, 11 août, a eu lieu à Figeac une réunion d'officiers combattants de notre arrondissement. M. Marcenac, président de l'Entente fraternelle des mutilés, combattants, veuves et ascendants de l'arrondissement de Figeac, a expliqué de façon très claire l'organisation et le fonctionnement du groupement qu'il préside. A la suite de son exposé les officiers ont décidé à l'unanimité de se grouper en une association qui portera le nom d'Association amicale des officiers de l'arrondissement de Figeac mobilisés pendant la grande guerre. Il a été procédé immédiatement à l'élaboration des statuts : la nouvelle Société qui accépte tous les officiers démobilisés, combattants ou non, tout en conservant une indépendance absolue et une complète autonomie. déclare s'affilier à l'Entente fraternelle et elle sera désormais représentée par son Bureau au Conseil directeur de l'Entente.

Un bureau provisoire a été élu qui com-prend : MM. le Médecin-major Sirieys président, le sous-lieutenant Delmas, se-crétaire, l'attaché d'intendance Nuville, trésorier. Pour les adhésions s'adresser à M. Emile Delmas, secrétaire, Marcilhac-du-Lot. La cotisation annuelle est de 5 francs.

### Bagnac

Hête Patronale des 16-17 et 18 août 1919. - Programme: Samedi 16 août. -Ouverture de la fête par des salves d'artillerie. - Réception de l'harmonie. -

Retraite aux flambeaux. Dimanche 17 août: 6 h., salves d'artil-lerie; 8 h., tour de ville en musique; 9 h., ouverture du concours de tir (20 lots);

10 heures, Place de l'Eglise, concert et distribution du « Souvenir de la fête de Bagnac»; 14 h., jeux nautiques (nombreux prix); mât de Beaupré; course aux canards; course à la nage; jeu du tonneau; 14 h., grand bal public; 18 h., apéritif,

14 h., grand bal public; 18 h., apéritif, concert; 21 h., embrasement des quartiers de la ville; 22 h., brillant feu d'artifice, départ du ballon «Le Poilu», bataille de confettis, grand bal de nuit.

Lundi 18 août: 7 h., salves d'artillerie; 9 h., course aux ânes (Prix: 15 fr., 10 fr., 5 fr.); 10 h., jeu du baquet (Prix: 10 fr., 5 fr); 14 h., grandes courses vélocipédiques: Locale, prix: 20 fr.; 15 fr.; 10 fr.; 5 fr. Départementale, prix: 20 fr.; 15 fr.; 10 fr.; 5 fr. Internationale, prix: 60 fr.; 10 fr.; 5 fr. Internationale, prix: 60 fr. 40 fr.; 20 fr.; 10 fr.

Nota. — Dans le but d'éviter des accidents les propriétaires des chiens sont priés de tenir ceux-ci à l'attache pendant

les courses. Le Comité : MM. Théron, président ; Broquin, vice-président; Conort, tréso-rier; Camy-Trille, secrétaire. Membres Auliac, Bouyssou, Caussade, Cussannac, Girard, Imbert, Laborie, Poujade, Roque, Sauvagnac.

#### Thédirac

Fête locale. - Samedi 16 août: A huit

heures, tour de ville en musique. Dimanche 17 août : A huit heures, distribution des bouquets et gâteaux; à deux heures, courses de bicyclettes: 1er prix, 20 fr.; 2e prix, 15 fr.; 3e prix, 10 fr. A trois heures, jeux divers; à quatre heures, grand bal place de l'Hôtel-de-Ville; à dix heures, retraite aux flambeaux et feu d'artifice; bal jusqu'à minuit. Lundi: Grande foire, bal de jour et de

nuit. Balançoires, tourniquets et cinéma. A minuit, grand réveillon et clôture de

### Lacapelle-Marival

Fête votive. - Jeudi 14. - Annonce de la fête par des salves d'artillerie; à 18 h.,

tour de ville en musique; à 21 h., retraite aux flambeaux; à 22 h., bal public.

Vendredi 15. — A 6 h., réveil et tour de ville en musique; à 8 h., jeux divers; à 14 h., course aux ânes; à 15 h., grande cavalcade historique. Après la cavalcade, tirage de la tombole. tirage de la tombola.

A 21 h., brillants feux d'artifice; à 22 h. retraite aux flambeaux; à 23 h., grand

Samedi 16. — A 17 h., tour de ville en musique; de 9 h. à 13 h., jeux divers; à 14 h., course de bicyclettes (trois prix); à 15 h., reprise de la cavalcade; à 17 h., bals sur divers points de la ville; à 21 h., ascension du ballon « Le Tommy »; à 22 h., retraite aux flambeaux; à 23 h., grand bal aublic grand bal public.

### Gourdon

Une chaleur accablante s'est abattue, dans notre région, depuis 4 jours. Le thermomètre marque plus de 34 degrés au-dessus de zéro, à l'ombre.

Excelsior théâtre-cinéma. - Le grand théâtre-cinéma Enjalbert, que nos compatriotes connaissent de longue date et qui devait refaire ses débuts, dans notre ville, la triste et mémorable soirée du 2 août 1914, vient de remonter ses toiles et de se réinstaller. C'est un établissement de 1er choix qui

peut contenir 500 personnes.

Les vues sont d'une fixité absolue et sans scintillement. Les films entièrement nouveaux et les programmes ne comprendront que des actualités, notamment le fameux défilé de la Victoire à Paris le 14 juillet dernier.

Nous engageons vivement nos compatriotes à aller voir ces étonnantes nouveautés et à y conduire leurs familles. Etat-civil. - Naissances: deux garçons

Publication de mariages : André Cambon, cultivateur à Lagourgue, et Elia Jau-vion, cultivatrice à Vèzes. — Jean Ma-gnan, cultivateur à Moulon (Gironde), et Marie Chanal à Gourdon. — Arnaud Marès, mécanicien à Paris, et Marthe Terrié, à Gourdon. — Baptiste Bouilhounat, cultivateur à Prouilhac, et Elisa Lescure, cultivatrice au Bos.

Décès: Anna Bost, 11 ans, hôpital. Baptiste Lacombe, 51 ans, rue Marsis. -Germaine Rouquié, 19 ans, au Débat. -Henri Salvat, 65 ans, avenue Cavaignac.

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer au prochain numéro la suite de notre feuilleton.

En exécution d'un jugement

GRANIÉ, cultivateur, domicilié à Combes; 3º Madame Marie

GRANIÉ, sans profession et M. Paul BRAL, ouvrier d'usine, son mari, qui l'assiste et l'auto-rise, domiciliés ensemble à Kremlin-Bicètre (Seine), rue Pasteur, n° 28; 4° M. Eloi

GRANIÉ, négociant, et Madame

Léontine GALTIÉ, son épouse,

qu'il assiste et autorise, domi-ciliés ensemble à Figeac, rue Caviole, agissant la femme comme tutrice dative de son

fils mineur Fernand GRANIÉ et le mari tant en son nom per-

sonnel que comme co-tuteur de

droit du dit mineur GRANIÉ,

son neveu, né du premier mariage de la dame Léontine

GALTIÉ, avec Monsieur Frédé-

ric GRANIÉ, décédé à Figeac,
Licitants ayant Me NUVILLE
pour avoué.
En présence ou lui dûment
appelé de:
Monsieur Casimir GRANIÉ,
cultivateur, domicilié à Grèzes,
pris en qualité de subrogé tuteur du mineur Fernand GRANIÉ SUS-NORMA

Il sera procédé le DIMAN-CHE SEPT SEPTEMBRE MIL NEUF CENT DIX-NEUF à QUATORZE HEURES en la mairie d'Espédaillac, par-de-

vant Mº VAISSIÉ, notaire à francs, ci......

NIE, sus-nommé.

graphiques.

Acceptons l'explication sans la discuter, ce qui n'est pas dans nos moyens et constatons simplement que le soleil est fort désagréable pour le public lésé par des retards excessifs!

ses télégrammes vont souvent moins vite que les lettres. Tant pis pour le préjudice qu'il en éprouve. Il ne peut s'en prendre qu'au soleil !...

En attendant à 16 h. 30 nous sommes sans nouvelle du télégramme parti de Paris à notre adresse à 11 h. 30 du matin et nous devons rouler pour ne pas manquer tous les courriers !!!

A la dernière minute le télégramme arrive

Le traité et l'Amérique De Washington: Après un débat orageux, la commission des affaires extérieures du Sénat américain a décidé de hâter l'examen du traité de paix. Le chef des démocrates a insisté pour que le Sénat émette un vote

De Washington: On annonce officiellement que le gouvernement envoie en toute hâte du matériel de guerre à Koltchak.

# LES ANGLAIS BATTENT

De Londres: Le War office annonce que des troupes britanniques ont battu les troupes bolchevistes sur la Dwina: 6 bataillons 1/2 ont été détruits. Il y a plus de 10 mille pri-

#### En Allemagne De Zurich: Le Président Fehrenbach

terminera ses travaux le 20 août. En Amérique

De Bruxelles : La grève générale a été votée lundi par 72.539 voix contre 4.000. Néanmoins les manifestants veulent avoir une entrevue avec M. Delacroix, le premier ministre. Dans les milieux officiels et dans les groupements ouvriers on garde l'espoir d'un

Pour le traitement et la guérison des Maladies de la poitrine, Maladies des os Maladies des enfants, Rhumatismes. Engorgements ganglionnaires. Toux opiniatre. Furoncles. etc.

Les télégrammes subissent, sur toutes les lignes, des retards considérables. Les grands journaux nous disent que la faute en est au soleil dont la chaleur perturbe les lignes télé-

Ce bon public peut se rendre compte que

## Paris, 11 h. 43.

sur cette question.

# Au secours de Koltchak

# LES BOLCHEVIKS

# annonce que l'assemblée nationale allemande

De Washington: Le gouvernement apprend que le président Tinoco a quitté Costa-Rica. Des bruits antérieurs ont annoncé l'assassinat de son frère Joachim le 10 août.

### L'a gitation en Belgique

accord.

Grande Pharmacie de la Croix Rouge En face le Théâtre, CAHORS

La Phosphiode Garnal Remplace l'Huile de foie de morue et les préparations ferrugineuses

Locations de voitures automobiles pour et iodées

# REMERCIEMENTS

Monsieur BORNES Jean; Madame et Monsieur BORNES Auguste; Madame et Monsieur FAIVRE Alphonse; Madame veuve CAVALIE et sa famille; Madame et Monsieur MONCONTIÉ Alain et leurs enfants; Madame veuve ANDRIEU Victor et sa famille; Madame veuve DUBERT François et sa famille; les familles AN-DRIEU, BEDUÉ et tous les autres parents, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné leurs marques de sympathie et qui ont bien voulu assister aux obsèques de

#### Madame Thérèse BORNES

# AVIS AUX CHASSEURS

M. BLANC, démobilisé, armurier, 83, Boulevard Gambetta, prévient sa clientèle, qu'ils se tient à sa disposition pour toutes les réparations, comme par le passé. Vente d'articles de chasse.

#### On demande

# femme 30 à 45 ans pour restaurant

S'adresser : **DEVIERS**, Restaurant Toulousain, Place St-Maurice. CAHORS.

# 2 Chefs de Bureau d'études

sont demandés par Société de travaux publics. Ne pas se présenter. Ecrire avec références à M. NORRIS, 77, Bd St-Mi-

### Conducteurs de travaux

Métreurs, Dessinateurs sont demandés pour travaux de réfection d'Usines dans la Région du Nord. Ne pas se présenter. Ecrire avec références à M. NORRIS, 77, Bd St-Michel, Paris.

# Très Bons Conducteurs

d'Automobiles sont demandés par entreprise pour Travaux dans régions libérées. Préférence donnée aux anciens défenseurs de l'Armée. Ne pas se présenter. Ecrire avec références à M. NORRIS, 77, Bd St-Michel, Paris.

Plâtriers, Charpentiers, Zingueurs

sont demandés par Société de travaux

publics, pour travaux de reconstruction d'Usines, Région du Nord. Bons salaires,

#### Nourriture de 7 fr. par jour. Inutile de se présenter. Ecrire avec références à M NORRIS, 77, Bd St-Michel, Paris.

HUILES A GRAISSER (Toutes applications) Pour autos, demi-fluide, verte, Frs. 135 00 Pour mouvements Nº 1.... Frs. 128 00 Huile vaseline blanche..... Frs. 160 00 Les º/o kilos, Bordeaux, fûts pétroliers

#### même côte; prompte livraison. SEUREAU, 33, rue St-Charles, Bordeaux Etablissements BRUEL, Fils

origine; et toutes autres qualités à la

SOUILLAC (Lot) ATELIERS DE RÉPARATIONS D'AUTOMOBILES ET MOTEURS

Sous la direction de M. JUILLIA

Mécanicien-spécialiste des 1 res maisons de construction de Paris Réparations et mise au point de tous véhicules et moteurs. — Pièces détachées. - Soudure autogène. - Travaux de tour. - Réparations de carrosseries. - Garnitures de capotages. — Remise en état de magnétos. — Réparations et charges d'accumulateurs. - Accessoires. - Pneumatiques. - Bougies. - Transports marchandises par camions-automobiles. -

courses et tourisme. Télégrammes: BRUEL, Souillac. TÉLÉPHONE : 4. Le Gérant : A. COUESLANT.

Imprimerie Coueslant (personnel intéressé).

Etudes de M. VAISSIÉ notaire à Livernon, et de M. L. NUVILLE, docteur en droit, avoué à Figeac (Lot) Successeur de Mes Vival, Malrieu et Loubet

# VENTE SUR LICITATION

Adjudication fixée au DIMANCHE SEPT SEPTEMBRE MIL NEUF CENT DIX-NEUF à QUA TORZE heures, en la mairie d'Espédaillac, devant Me VAISSIÉ, notaire à Livernon

Livernon, commis à cet effet, à la vente aux enchères publiques des immeubles ci-après dési-gnés dépendant de la succesrendu sur requête par le tri-bunal civil de Figeac le six juin mil neuf cent dix-neuf, enregistré; gnés dépendant de la succes sion de la dame Marie VERMET, veuve de Jean CABANES, en A la requête de : 1º M. Casimir GRANIÉ, cultivateur, do-micilié à Grèzes; 2º M. Léon son vivant demeurant à Espé-

> Immeubles à vendre LOTISSEMENT

DESIGNATION

DES

PREMIER LOT 1º Une friche sise au lieu dit Boule de Durbans et Pech Blanc nº 70 p. section B du plan cadastral de la commune d'Espédaillac d'une contenance de quatre-vingt-cinq ares vingt-

MISES A PRIX

sept centiares;

2º Une friche sise au même lieu dit nº 171 p. mêmes section et plan d'une contenance de soixante-cinq ares cinquante-trois contenance. trois centiares;
Mise à prix cinquante francs, ci.... 50 fr.

DEUXIÈME LOT

Une terre sise au lieu dit Paluc et Combecave nº 199 section C du dit plan d'une contenance de soixante-douze ares cinquante centiares; Mise à prix cent

TROISIÈME LOT

1º Une friche sise au lieu dit Cloup Bouffié nº 31 section D du dit plan d'une contenance de cinquante-trois ares soixante centiares ; 2º Une friche sise au lieu dit Les Grausallières nº 63 p. mêmes section et plan d'une contenan-ce de soixante-un ares ;

QUATRIÈME LOT Une terre sise au lieu dit Camp del Bos nº 93 section D du dit pian d'une contenance de quatre-vingt-huit ares;
Mise à prix cent francs, ci..... 100 fr.

CINQUIÈME LOT 1º Une friche sise au lieu dit Garenne Méjère et Les Rou-cayrides nº 134 section F du dit lan d'une contenance de un nectare huit ares quatre-vingts

centiares; 2º Une pâture sise au même lieu dit nº 135 mêmes section et plan d'une contenance de soixante-quatre ares quatre-vingts centiares; Miseà prix six cents 600 fr.

SIXIÈME LOT Un bois sis au lieu dit Maurimont-Les-Barthes, nº 277 p. mê-mes section et plan d'une contenance de cinquante-trois ares Mise à prix trois 300 fr. cents francs, ci....

SEPTIÈME LOT Une terre sise au lieu dit Mas des Carmes nº 715 section H du dit plan d'une contenance de treize ares soixante-dix cen-

tiares;
Mise à prix trois 300 fr.
cents francs, ci.... Le cahier des charges, clauses et conditions de la vente, dressé par M. VAISSIÉ, notaire à Livernon commis à cet effet,

a Livernon commis à cet effet, a été déposé en son étude où chacun peut en prendre connaissance.

Les frais de poursuite de vente seront payables en diminution du prix d'adjudication.

L'adjudication aura lieu aux jour, lieu et heure sus-indiqués sur le lotissement et les mises à prix ci-dessus a prix ci-dessus.

Il est déclaré à tous ceux du chef desquels il pourrait être pris des inscriptions pour raison d'hypothèques légales qu'ils devront requérir ces inscriptions avant la transcription du propès vente d'adjudication.

procès-verbal d'adjudication. Pour extrait certifié véritable dressé en exécution du juge-ment sus-énoncé et de la loi du 23 octobre 1884. Figeac le huit août mil neuf cent dix-neuf.
L. NUVILLE, avoué.

Pour tous renseignements, s'a-dresser à Me NUVILLE, avoue poursuivant, et à M. VAISSIÉ notaire à Livernon, chargé de

la vente.